# Carrefour culturel

## Parcours du projet

**L'aménagement du carrefour culturel est un processus complexe comprenant de nombreuses étapes interconnectées, chacune devant être gérée avec soin pour garantir des progrès constants vers la vision d'ensemble. Le parcours ci-dessous décrit le cheminement que devrait suivre ce projet.**

### Attribution du contrat à une entreprise de gestion de la construction

L'entreprise sera responsable de superviser tous les aspects de la construction. L'une de ses premières tâches consistera à élaborer un calendrier détaillé de la construction. Elle devra aussi préparer des trousses détaillées de construction et travailler étroitement avec l'architecte désigné et l'équipe municipale chargée du projet.

### Bénédiction autochtone

La bénédiction du site du projet se fera dans le cadre d'une cérémonie intime, s'appuyant sur les relations continues et un engagement perpétuel avec les nations hôtes.

### Début des travaux préalables

La phase initiale de la construction comprendra des travaux d'enquête pour garantir que le site soit sécuritaire, bien organisé et prêt pour y lancer les véritables activités de construction.

### Déménagement temporaire de la Salle du Conseil

Afin d'assurer la continuité des activités municipales, la Salle du Conseil municipal sera déménagée temporairement au Centre Lionel E. Lalonde, à Azilda. Elle demeurera à cet emplacement jusqu'à l'achèvement des travaux de construction. De même, toutes les comparutions en personne devant la Cour des infractions provinciales se dérouleront à cet emplacement et les circuits d'autobus seront modifiés en conséquence.

### Présentation des rendus actualisés au Conseil municipal

Les plus récents rendus du projet seront présentés au Conseil municipal.

**Suite à la page 2...**

### Améliorations locatives à l'édifice provincial

Une grande partie de l'édifice provincial sera transformée en espace de bureaux pour la municipalité. Des améliorations locatives seront apportées afin d'optimiser la configuration, l'infrastructure et la fonctionnalité à l'appui des activités municipales.

### Lancement public pour marquer le début des véritables travaux de construction

Une cérémonie de lancement officiel marquera le début des travaux de construction. Des palissades seront érigées sur les lieux et toutes les mesures de sécurité nécessaires seront prises afin de garantir la poursuite des activités municipales. Les Services un arrêt, situés au rez-de-chaussée de la Place Tom Davies, demeureront pleinement accessibles tout au long de la période de construction.

### Déménagement des occupants

Dans le cadre d'une approche progressive, les occupants des espaces qui deviendront le futur carrefour culturel seront déménagés. Les services municipaux, les espaces de rencontre et les autres locataires déménageront dans l'espace aménagé dans l'édifice provincial.

### Début des améliorations structurelles

Une fois que les occupants auront déménagés dans le nouvel espace municipal dans l'ancien édifice provincial, les améliorations structurelles pourront débuter.

### Période de grande construction

Une fois que les appels d'offres seront émis et que les contrats seront accordés, les grands travaux de construction débuteront officiellement. Au fur et à mesure que le projet avancera, une nouvelle structure prenant forme sera visible du côté de la rue Paris, transformant l'immeuble et donnant vie à la vision du carrefour culturel.

### Appel de manifestations d'intérêt

Durant la période de construction, la Ville du Grand Sudbury engagera les organismes à but non lucratif dans un processus progressif visant à explorer les usages potentiels auxquels pourraient servir les espaces dans le carrefour culturel.

### Derniers travaux de construction

L'on procédera à la personnalisation, au travail de menuiserie et à la conversion des lieux en vue de leur occupation par la Bibliothèque publique du Grand Sudbury, la Galerie d'art de Sudbury et l'Association multiculturelle et folklorique de Sudbury. Les dates d'emménagement seront confirmées et les grands déménagements seront planifiés, y compris le transfert de la collection permanente de la Galerie d'art de Sudbury et de toutes les ressources de la Bibliothèque publique centrale, rue Mackenzie.

### Cession des espaces existants

Sous la direction du Conseil municipal, la Bibliothèque publique centrale de la rue Mackenzie et les autres immeubles appartenant à la municipalité ayant été vidés par suite de l'aménagement du nouveau carrefour culturel seront préparés en vue de leur cession. Ces préparatifs pourraient inclure un appel de manifestations d'intérêt dans le but d'explorer des options viables pour leur usage futur.

**Version :** FR.09.25.2025